

Date de réunion (horaires) :	15/09/2026 (10h-12h)
Participant(e) GTV BFC :	Nicolas ZINZIUS et Marina BERAL
Organisateur :	DRAAF BFC
Lieu de réunion :	Visioconférence
Cadre de la réunion :	Quadripartite BFC
Thème de la réunion :	Bilan de prophylaxie 2025-26 et prochaine campagne

Compte-rendu :

Audit COFRAC pour le renouvellement de l'agrément pour l'OVS.

Points forts : bonne formation des OP, notamment avec un véto sur le terrain, revue de direction, outil info

Audit interne par IdF : 2 écarts (notamment non édition si non-paiement) et 2 points à surveiller (signature trop tardive de la convention technique et financière)

BILAN 2025/2026

Bilan : nette diminution du nombre de dysfonctionnement. Hypothèse : *peut-être moins d'enregistrement des dysfonctionnements car agents occupés par la gestion de la DNC*

- OVS : nette diminution du nombre de dysfonctionnement
- OVVT : 49 réponses au questionnaire : plutôt positif à part tjs les mêmes
- LDA : questionnaire
- DDPP (envoyé par le SRAL)

Bilan amélioration continue – Bilan global 25-26 des enregistrements par les Opérateurs de l'OVS

122 enregistrements (-27%, 808 cas)

✓ N-1 : 168 enregistrements, pour 931 cas

Pas de recours ni de réclamation

✓ Idem N-1

106 dysfonctionnements (-23%, 692 cas)

✓ N-1 : 138 enregistrements, pour 850 cas

16 informations (116 cas), dont 1 enregistrement relatif à des anomalies traitées directement par un partenaire (LVD)

✓ N-1 : 30 enregistrements, dont 8 enregistrement récapitulatif des anomalies traitées directement par un partenaire

- Campagne à venir :

- Possibilité de demander une prophylaxie anticipée pour réaliser la prophylaxie sang et la vaccination DNC le plus tôt possible.
- Démarrage de la prophylaxie possible dès le 1^{er} octobre dans le 71 et pour les autres départements, demande à la DDPP. Quelles stratégies à adopter dans le Jura et dans le Doubs ? Dérogation à l'élevage ou pour le département ? A réfléchir.
- Demande pour début le 1^{er} novembre en Franche Comté avec alignement avec Bourgogne
- Si changement de VS le faire avant le début de la campagne

Nombre d'interventions qui continue de baisser / rapport à 2024-2025

- 12226 interventions générées en fin de campagne (- 1,6% à l'échelle régionale / -2,5% N-1), dont :
 - ✓ 29,1% avec uniquement des plans LIAL,
 - ✓ 69,4 %) avec passage du VS pour des ateliers « viande », 1,4% pour des ateliers laitiers (plan TUB ou IBR sur sang)

	21	25	39	58	70	71	89	90	Région
Interventions à date du bilan	1364	2185	1403	1652	1371	3379	699	173	12226
Interventions avec passage VS	1270	485	588	1621	839	3173	572	119	8667
Dont ateliers "viande"	1194	482	586	1606	832	3107	565	118	8490
Dont ateliers laitiers	76	3	2	15	7	66	7	1	177
Interventions avec uniquement des plans LIAL	94	1700	815	31	532	206	127	54	3559

Interventions à date du bilan (N-1)	1374	2218	1412	1685	1398	3439	727	178	12431
Evolution interventions à date du bilan N/N-1	-0,7%	-1,5%	-0,6%	-2,0%	-1,9%	-1,7%	-3,9%	-2,8%	-1,6%

	21	25	39	58	70	71	89	90	Région
Plans d'interventions à date du bilan	3770	4884	3075	3666	3033	7602	1567	374	27971
Total Brucellose	1360	2185	1403	1651	1371	3379	699	173	12221
Brucellose sur lait	151	1702	815	31	534	206	130	54	3623
Brucellose sur sang	1209	483	588	1620	837	3173	569	119	8598
Total Leucose	340	484	257	347	268	809	139	26	2670
Leucose sur lait	57	320	149	3	103	36	30	7	705
Leucose sur sang	283	164	108	344	165	773	109	19	1965
Tuberculose	690	0	0	0	2	3	21	0	716
Total IBR	1364	2185	1403	1652	1371	3379	699	173	12226
IBR sur lait	151	1700	815	31	532	206	128	54	3617
IBR sur sang	1213	485	588	1621	839	3173	571	119	8609
Total Hypodermose	16	30	12	16	21	32	9	2	138
Hypodermose sur lait	1	14	6	0	6	2	3	1	33
Hypodermose sur sang	15	16	6	16	15	30	6	1	105

Interventions générées : baisse du nb de 1.6%

Peu d'anomalies pour OVS (4 sans lait ; 1 intervention créée par erreur...)

Pour VS : Pb des annulations de dernière minute et pb de contention. Pas de gros pb d'approvisionnement sauf aiguille trop longue pour 71 – résolu pour la prochaine campagne

Décisions de non réalisation : légère augmentation avec souvent absence des animaux

DAV/DAT

Pour VS : moins de pb de gestion de DAV/DAT

Peu d'anomalies pour OVS

Problème de SIGAL avec les impressions avec les sauts de connexion (difficultés des opérateurs OVS)

Acheminement et prélèvements : quelques tubes hémolysés et quantité insuffisante.

Problème des bovins surnuméraires mal identifiés, mauvais DAP, tubes dans gants de fouille +/- avec étiquettes abîmées, lisibles

Emballage inadaptée pour avortement : HONTEUX

Problème des retardataires

Evaluations BRU ok, Leu ok

Anomalies sanitaires

Moins en BRU (surtout en lait dans le 25). Evaluation finale des résultats non négatifs : attente décision DGAL (pour passer directement en C) avant modification de la marche à suivre pour la majorité

Relances en fin de campagne : maintenir le nombre de bovins restant à prélever sur les relances pour OVVT, Labo et DD (proposition de l'OVS de le retirer non retenue)

Pour dossier en sous réalisation en BRu et IBR, discussion GDS et DD avant reprise en sérothèque. Accord de tous sauf la DD21.

Bilan DRAAF sur les suites pénales

Pour BRU sur 118 dossiers 8 avertissements (2 dans 39 et 6 dans 71) et 39 mises en demeure (4 dans 39 et 35 dans 71). Retrait de qualif 23 et 22 suspendue)

Conventions quadripartites : toujours par département en Bourgogne (en discussion) et régionale pour BFC (à resigner)

Evolutions de la CTF demandées : même si pas resignée, on peut continuer les missions en attente de toutes les signatures. Quelques modifications d'annexes (photos)

Evolutions de la CTF

Proposition d'ajouter une clause indiquant que les missions peuvent être poursuivies au-delà de cette période, si nécessaire, après accord entre les parties et notamment dans l'attente de la validation de la nouvelle convention d'exécution technique et financière

Annexe 1

- Ajout de la ligne : « Retirer la dérogation au contrôle sérologique "valide" à l'atelier sous SIGAL » → *répartition des rôles à vérifier*
- Ligne 51 : Effectuer les vérifications préalables à la programmation et informer + *information de la DD(ec)PP pour action éventuelle (ex : informations issues requêtes PENTAHO 02 et 26)*
- Ligne 65 « Passer les commandes de lait aux LIAL », déplacée avant la ligne

- Ajout des domaines BV3, BV4 et BV5

Annexe 2 :

- MAJ à prévoir selon points de méthode abordés en séance

7 et 8 : gestion des DAP et rapports de	Paramétrage de la fenêtre d'édition	Définir le paramétrage dans SIGAL de la fenêtre de création des DAP
---	-------------------------------------	---

Evolutions de la CTF – décision à prendre : allègement de prophylaxie pour les cheptels mixtes (IT 2026-485, § III A)

Ateliers allaitants et ateliers laitiers formant une seule unité épidémiologique (ateliers mixtes)

Selon les recommandations de l'avis de l'ANSES du 24 mai 2023 relatif à l'« Évaluation de l'impact de l'allègement de la prophylaxie brucellose et de l'impact de l'allègement des contrôles à l'introduction des bovins ayant transité plus de six jours », une exploitation mixte pourvue d'un atelier laitier et d'un atelier allaitant peut par dérogation se limiter à la prophylaxie sur lait. Dans ce cas, les animaux de plus de vingt-quatre mois de l'atelier allaitant sont exclus de la prophylaxie sur la matrice sang.

La mise en œuvre de cette dérogation à la prophylaxie sur sang dans les ateliers mixtes n'est pas obligatoire ni automatique, elle relève d'un choix local qui doit être défini et précisé dans la convention d'exécution technique et financière signée entre l'administration et les GDS.

Gestion des cheptels mixtes : discussion sur les allègements. Pour GDS France, attestations nécessaires par le véto pour prouver un seul atelier (entraînement de surcoût). Allègements non souhaités par GDS France. Pas d'allègement cette année en BFC car personne n'est prêt et comment évaluer le taux d'avortement.

Editions ASDA et LPS (surtout DDPP)

Point IBR : situation régionale s'améliore très doucement (98.7% des bovins et 98,3% des troupeaux). Encore 38 troupeaux infectés contre 64 en 2024/25. 281 bovins nouvellement infectés en 2025/26.